

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [marie-michele poitras](#)

<https://www.cadre21.org/membres/852f562e73c7ac0bbb349640>

Date d'obtention : 2021-03-16 15:17:26

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1- Parler à l'Auteur et à la jeune victime: Rassurer l'Auteur du signalement et la jeune victime. soutenir ces jeunes dans le processus qu'ils entreprennent. confisquer les cellulaire.

2- Évaluer l'incident: utiliser la grille d'évaluation pour en déterminer l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue.

3- Vérifier les infos : vérifier les infos auprès des autres jeunes impliqués et remplir la grille d'évaluation avec eux.

4- Parler aux jeunes investigateur: déterminer si c'est une intention impulsive ou d'une intention malveillante.

5- contacter le service de police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

quand je dois remplir la grille d'évaluation de la trousse ou non. Quand je dois contacter les policiers.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La rencontre avec l'investigateur lorsque c'est malveillant et non impulsif. De le rencontrer, sans poser de question, mais de tout de même confisquer le cellulaire.